



Circulaire n° 4284 du 31/01/2013

Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2013-2014.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 31/01/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2013

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appel aux candidats, temporaires dans l'enseignement de promotion sociale

Destinataires de la circulaire

- Aux Directeurs des établissements de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Messieurs les Recteurs des universités ;
- Aux Directeurs(trices) des Ecoles supérieures des arts organisées et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes écoles organisées et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles .

Pour information

- Aux membres du Service général de l'Inspection ;
- Aux Préfets et coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du Centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, du Centre technique et pédagogique à Frameries, du Centre des technologies agronomiques à Strée et du Centre technique horticole à Gembloux ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux organisations syndicales ;
- A la FEF et à l'UNECOF.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale des Personnels de l'Enseignement
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Julien NICAISE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
« Call center » de la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de l'appel publié au Moniteur belge du 31 janvier 2013 contenant les instructions relatives à l'introduction des demandes de désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire et académique 2013-2014.

Cet appel s'adresse aux personnes désireuses d'exercer effectivement des fonctions au cours de l'année scolaire et académique 2013-2014 dans l'enseignement de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année encore, la réponse au présent appel s'effectue uniquement par l'utilisation d'un formulaire électronique qui récolte les renseignements nécessaires au traitement des candidatures. Ce formulaire doit être complété en ligne via internet à l'adresse suivante : www.reseaucf.cfwb.be

L'utilisation du formulaire électronique génère automatiquement **une lettre de candidature**, qui reprend les informations encodées. Cette lettre doit être imprimée et **envoyée, par pli recommandé, le 28 février 2013 au plus tard** (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
RECRUTEMENT PROMOTION SOCIALE Bureau 3^E352
APPEL 2013
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES**

Les documents à joindre à l'acte de candidature sont de plusieurs ordres (voir l'appel ci-joint pour le détail), les principaux étant :

- 1. Une copie du ou des diplôme(s) et/ou de la ou des attestation(s) provisoire(s) de réussite.**

J'attire tout particulièrement l'attention des universités, des hautes écoles, des écoles supérieures des arts et des établissements d'enseignement de promotion sociale pour qu'elles transmettent ces informations à tous leurs étudiants candidats à enseigner dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les étudiants de dernière année peuvent bien entendu se porter candidats à un emploi. Cette candidature sera comptabilisée dans leur dossier pour leur classement selon leur nombre de candidatures pour peu que nous parvenne, à l'adresse indiquée dans l'appel, une copie de leur(s) diplôme(s) et/ou de leur(s) attestation(s) provisoire(s) de réussite, et ce avant le 31 décembre 2013, dernier délai.

2. Un extrait de casier judiciaire de modèle 2.

Vu les délais d'attente de plusieurs jours – voire de plusieurs semaines – parfois demandés par certaines autorités communales pour délivrer un extrait de casier judiciaire (modèle 2), j'invite tous les candidats à commander et à aller retirer celui-ci **sans attendre** auprès des autorités compétentes.

Je vous invite à présenter la copie ci-jointe de l'appel aux membres du personnel de votre établissement. Si, parmi eux, **des candidats ne sont pas équipés du matériel informatique nécessaire**, je vous prie de **bien vouloir mettre celui de votre établissement à leur disposition**.

Comme déjà indiqué dans une précédente circulaire, désormais, les candidats et toute autre personne qui souhaitent prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet des appels à candidatures sont invités à joindre celle-ci par le biais d'un numéro de téléphone unique (call-center) accessible du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 sans interruption :

02 / 413 20 29

Une adresse e-mail unique est également à votre disposition pour poser vos questions par la voie électronique :

recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous signale enfin que l'avis publié au Moniteur belge du 31 janvier 2013 constitue la seule source d'information officielle. La présente circulaire n'est donc qu'une simple indication fournie aux chefs d'établissement et n'a donc aucun caractère officiel.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Julien NICAISE
Directeur général

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

* * *

Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale (secondaire, supérieur de type court et supérieur de type long) organisé par la Communauté française.

* * *

Le présent appel concerne les candidats à une désignation à titre temporaire pour les besoins de l'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française pendant l'année scolaire et académique 2013-2014, conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 22 mars 1969 «*fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements*».

Cet appel s'adresse aux personnes désireuses d'exercer effectivement des fonctions au cours de l'année scolaire et académique 2013-2014 dans l'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française.

L'appel aux candidats ne vise pas les demandes de désignations :

- Dans les fonctions de recrutement du personnel enseignant à conférer dans l'enseignement supérieur de plein exercice organisé par la Communauté française dans les Hautes Ecoles ou dans les Ecoles supérieures des Arts,
- Dans l'enseignement fondamental et secondaire de plein exercice organisé par la Communauté française,
- Dans les fonctions de puériculteurs(trices) non statutaires dans l'enseignement maternel ordinaire,
- Dans les fonctions de maîtres et de professeurs de religion.

Dans le courant du mois de mars seront lancés des appels pour l'enseignement supérieur de plein exercice organisé en Haute Ecole et dans les Ecoles Supérieures des Arts.

I. Conditions requises pour devenir temporaire

Les conditions requises pour une désignation comme temporaire dans l'enseignement de promotion sociale sont (article 18 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 précité) :

« Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes :

1° être belge ou ressortissant d'un autre Etat membre des Communautés européennes, sauf dérogation accordée par le Gouvernement ;

2° être de conduite irréprochable;

3° jour des droits civils et politiques;

4° [...]

5° être porteur d'un titre fixé par le Gouvernement en rapport avec la fonction à conférer;

6° [...];

7° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;

8° avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats.

9° ne pas faire l'objet d'une suspension par mesure disciplinaire, d'une suspension disciplinaire, d'une mise en disponibilité par mesure disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire infligée par le pouvoir organisateur ou par tout autre pouvoir organisateur d'un autre réseau. »

II. Formulaire électronique

La réponse à cet appel s'effectue uniquement par l'utilisation d'un formulaire électronique de récolte des informations nécessaires au traitement de votre candidature.

Ce formulaire doit être complété en ligne via internet à l'adresse suivante :

www.reseaucf.cfwb.be

Un espace d'identification préalable permet d'avoir accès au dit formulaire.

Pour accéder au formulaire, le(la) candidat(e) doit disposer d'un identifiant et d'un mot de passe qu'il(elle) peut obtenir par une procédure simple pour autant qu'il(elle) possède une adresse électronique (Les candidats qui n'ont pas d'adresse électronique appliquent la procédure reprise ci-après au point V).

L'utilisation du formulaire électronique génère automatiquement **une lettre de candidature**, qui reprend une synthèse des informations encodées. **Cette lettre doit être imprimée et envoyée, sous pli recommandé, pour le 28 février 2013 au plus tard** (la date de la poste faisant foi).

III. Structure du formulaire

Le formulaire est composé des 9 parties énumérées ci-dessous :

1. **Informations personnelles.**
2. **Diplômes, certificats, brevets,...**
3. **Désignations.**
4. **Renseignements complémentaires.**

5. Zones géographiques.

Cette section concerne le choix d'une ou plusieurs zones de désignation parmi les 8 zones définies ci-dessous, ainsi que l'indication du nombre de candidatures déjà introduites, en ce compris la candidature au présent appel.

- La zone d'affectation **numéro 1** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Anderlecht, Evere, Uccle, Woluwé, Braine-l'Alleud et Court-Saint-Etienne;
- La zone d'affectation **numéro 2** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Ath, Tournai, Mouscron et Péruwelz;
- La zone d'affectation **numéro 3** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Colfontaine, Dour, Frameries, et Jemappes-Mons;
- La zone d'affectation **numéro 4** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Morlanwelz, Philippeville, Rance et Thuin;
- La zone d'affectation **numéro 5** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Blégny, Soumagne, Verviers et Vielsalm;
- La zone d'affectation **numéro 6** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Alleur, Grace-Hollogne, Saint-Georges et Waremme;
- La zone d'affectation **numéro 7** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Arlon, Libramont, Marche;
- La zone d'affectation **numéro 8** regroupe les Instituts d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Dinant, Namur Cadets et Namur Cefor.

6. Fonctions sollicitées.

Pour ce qui concerne le code de la fonction postulée, se référer à la liste publiée au point X du présent appel.

7. Votre avis nous intéresse.

Les réponses à cette partie du formulaire sont facultatives et n'auront de répercussions d'aucune sorte sur le suivi de votre candidature. Elles pourront toutefois nous permettre d'améliorer le formulaire à l'avenir.

8. Validation des données.

Dans cette section, il est demandé au(à la) candidat(e) de certifier que tous les renseignements fournis sont authentiques et que les délais d'introduction de sa lettre de candidature accompagnée des documents requis lui sont bien connus.

Cette étape est requise avant la validation de la candidature.

9. Validation du formulaire.

Cette section s'affiche lorsque toutes les informations requises aux étapes antérieures ont bien été fournies.

En l'absence de ces informations - ce qui serait symbolisé par l'affichage des titres des parties ou des zones d'encodage incomplets en rouge - cette 9^{ème} section n'apparaîtrait pas et la candidature ne pourrait être clôturée.

L'espace de validation du formulaire permet :

- D'**afficher** la lettre de candidature, de la sauvegarder et de l'imprimer ;
- De **valider et d'envoyer** la candidature par voie électronique (la lettre de candidature au format PDF et le fichier informatique contenant toutes les informations encodées dans le formulaire) à la Direction de la Carrière de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

IV. Comment accéder au formulaire électronique

Pour accéder au formulaire électronique et remplir les formalités requises, il suffit de disposer d'un ordinateur, d'une connexion à internet et d'une imprimante.

Cela peut se faire à partir de tout lieu public ou privé (domicile, cyber-café, administration communale, établissement d'enseignement).

V. Une adresse électronique (une adresse e-mail)

Une adresse électronique individuelle est requise pour les raisons suivantes :

- Afin **d'obtenir un identifiant et un mot de passe** nécessaires pour le dépôt ou le renouvellement de la candidature en ligne et l'accès au document de synthèse au format PDF ;
- Il est de la responsabilité du candidat de **fournir à l'Administration une adresse électronique valide** et d'en relever le contenu afin de prendre connaissance des messages qui lui seraient éventuellement adressés par celle-ci.

Si, le (la) candidat(e) ne dispose pas d'une adresse électronique, il (elle) peut se renseigner sur le site www.arobase.org qui reprend l'identité et les qualités des fournisseurs qui en délivrent gratuitement.

VI. Avant d'utiliser le formulaire électronique

Avant de commencer à compléter le formulaire électronique, le (la) candidat(e) est invité(e) à se munir des documents suivants :

- Sa carte d'identité ou sa carte SIS ;

- Les diplômes, certificats ou brevets obtenus ;
- La lettre notifiant la reconnaissance de l'expérience utile (si nécessaire) ;
- La liste des fonctions de recrutement qui figurent dans le présent appel ;
- Un relevé opéré par ses soins de l'ensemble de ses prestations dans l'enseignement du réseau de la Communauté française;
- L'éventuel courrier ou courriel qui indique l'identifiant et le mot de passe du (de la) candidat(e).

VII. Lettre de candidature

La candidature envoyée par voie électronique n'est recevable que pour autant que le(la) candidat(e) fasse parvenir également une lettre de candidature par courrier recommandé.

Au terme de l'introduction des informations dans le formulaire électronique, il appartient au (à la) candidat(e) d'imprimer la lettre de candidature (document PDF de synthèse des données encodées via et dans le formulaire électronique) générée automatiquement.

Cet exemplaire de la lettre de candidature, daté et signé, doit être envoyé, par recommandé, **le jeudi 28 février 2013** au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement
organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction de la carrière
RECRUTEMENT PROMOTION SOCIALE - Bureau 3 E 352
APPEL 2013
Bd. Léopold II, 44
1080 Bruxelles**

VIII. Documents à joindre à la lettre de candidature

Lors de l'introduction de **chaque** candidature :

1° un extrait du casier judiciaire MODELE 2 - daté de 6 mois maximum;

2° pour les candidats nommés ou engagés à titre définitif dans l'enseignement subventionné par la Communauté française : une déclaration sur l'honneur, précisant qu'ils ne font pas l'objet d'une suspension par mesure disciplinaire ou d'une mise en disponibilité par mesure disciplinaire infligée par leur pouvoir organisateur.

Une seule fois, lors de l'introduction d'une première candidature

1° Une copie du (des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis. Pour les titres délivrés en 2012, cette copie peut être remplacée par une attestation provisoire en tenant lieu. Toutefois, lors de la candidature suivante, la copie du diplôme, brevet ou certificat devra être produite.

Les personnes qui achèvent leur dernière année d'études peuvent introduire leur candidature dès cette année. Toutefois, leur candidature ne sera prise en compte qu'après avoir envoyé à l'administration (à l'adresse indiquée au point VII) l'attestation de réussite du cycle d'études correspondant.

- 2° Une **attestation prouvant l'expérience utile éventuellement requise** (joindre la lettre notifiant que celle-ci a été reconnue).

IX. Observations importantes

1. Hormis les attestations de réussite fournies par les candidats qui achèvent la dernière année de leurs études, **la lettre de candidature accompagnée obligatoirement de tous les documents mentionnés au point VIII, doit être adressée à l'administration** (voir adresse au point VII), **par pli recommandé le 28 février 2013 au plus tard.**

A défaut d'envoi de la lettre de candidature ou de tout document requis dans les délais prescrits, la candidature ne pourra être prise en considération qu'après la désignation des candidats dont la candidature a été complétée dans les délais.

2. Les candidats qui ont introduit une candidature antérieurement doivent poser à nouveau leur candidature pour l'année scolaire 2013-2014.
3. Téléphone et adresse électronique de contact pour tout renseignement complémentaire (introduction de la candidature, suivi du dossier, ...) :

Courriel électronique : recrutement.enseignement@cfwb.be

Téléphone : 02/413.20.29

X. Fonctions de recrutement à conférer à titre temporaire

L'ordre de présentation des fonctions est le suivant

- Professeur de cours généraux – Abréviation : CG**
- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 661 à 679) - DI
 - Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1231 à 1261) - DS
 - Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2001 à 2011) - STC
- Professeur de cours spéciaux – Abréviation : CS**
- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 851 à 857) - DI
 - Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1451 à 1455) - DS
 - Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2301 à 2305) - STC
- Professeur de cours techniques – Abréviation : CT**
- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 4001 à 4099) - DI
 - Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 5001 à 5099) - DS
 - Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2401 à 2499) - STC
- Professeur de pratique professionnelle – Abréviation : PP**
- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 4501 à 4599) - DI
 - Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 5501 à 5599) - DS
 - Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2501 à 2599) - STC

Professeur de cours techniques et de pratique professionnelle – Abréviation : CTPP

- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 1152 et 1153) - DI
- Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1751 à 1752) - DS
- Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2601 à 2602) - STC

Professeur de psychologie – pédagogie – méthodologie – Abréviation : PPM

- Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonction numéro 1851) - DS
- Dans l'enseignement supérieur de type court (fonction numéro 2101) - STC

Professeur de philosophie - – Abréviation : PHI

- Dans l'enseignement supérieur de type court (fonction numéro 2251) -STC

Dans l'enseignement supérieur de type long (uniquement à l'Institut de Promotion sociale d'UCCLE) – Abréviation : STL

- CHARGE DE COURS - CDC
- PROFESSEUR - PROF

Personnel auxiliaire d'éducation - Abréviation : SE

- Surveillant-éducateur (fonction numéro 2951)

Professeur de cours généraux

- Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 661 à 679)

3ème et 4ème langue si romane - Numéro de la fonction: 661
Français - Numéro de la fonction: 671
Géographie - Numéro de la fonction: 675
Histoire - Numéro de la fonction: 672
Langue arabe - Numéro de la fonction: 663
Langue des signes - Numéro de la fonction: 664
Langue modernes (Autres) - Numéro de la fonction: 679
Langues germaniques - Numéro de la fonction: 673
Mathématiques - Numéro de la fonction: 674
Sciences - Numéro de la fonction: 676
Sciences économiques - Numéro de la fonction: 677
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 678

- Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1231 à 1261)

1ère et 4ème langue (langues romanes) - Numéro de la fonction: 1251
Chimie/Biologie - Numéro de la fonction: 1258
Géographie - Numéro de la fonction: 1259
Histoire - Numéro de la fonction: 1252
Langue arabe - Numéro de la fonction: 1231
Langue des signes - Numéro de la fonction: 1254
Langues germaniques - Numéro de la fonction: 1253
Langues modernes - Numéro de la fonction: 1261
Mathématiques - Numéro de la fonction: 1255
Physique - Numéro de la fonction: 1256
Sciences économiques - Numéro de la fonction: 1257
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 1260

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2001 à 2011)

Biologie - Numéro de la fonction: 2008
Chimie - Numéro de la fonction: 2009
Géographie - Numéro de la fonction: 2010
Histoire - Numéro de la fonction: 2002
Langues anciennes - Numéro de la fonction: 2004
Langues germaniques - Numéro de la fonction: 2003
Langues romanes - Numéro de la fonction: 2001
Mathématiques - Numéro de la fonction: 2005
Physique - Numéro de la fonction: 2006
Sciences économiques - Numéro de la fonction: 2007
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 2011

Professeur de cours spéciaux

Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 851 à 857)

Dessin/Education plastique - Numéro de la fonction: 855
Education musicale - Numéro de la fonction: 857
Education physique (filles) - Numéro de la fonction: 851
Education physique (garçons) - Numéro de la fonction: 852
Sténodactylographie - Numéro de la fonction: 856

Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1451 à 1455)

Dessin/Education plastique - Numéro de la fonction: 1453
Education musicale - Numéro de la fonction: 1455
Education physique (filles) - Numéro de la fonction: 1451
Education physique (garçons) - Numéro de la fonction: 1452
Sténodactylographie - Numéro de la fonction: 1454

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2301 à 2305)

Dessin/Education plastique - Numéro de la fonction: 2303
Education musicale - Numéro de la fonction: 2305
Education physique (filles) - Numéro de la fonction: 2301
Education physique (garçons) - Numéro de la fonction: 2302
Sténodactylographie - Numéro de la fonction: 2304

Professeur de cours techniques

Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 4001 à 4099)

Agriculture - Numéro de la fonction: 4001
Antiquité/Brocante - Numéro de la fonction: 4066
Art floral - Numéro de la fonction: 4011
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 4003
Arts graphiques - Numéro de la fonction: 4072
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 4004
Boucherie/Charcuterie - Numéro de la fonction: 4027
Boulangerie/Pâtisserie - Numéro de la fonction: 4026
Bureautique - Numéro de la fonction: 4031

Carrelage - Numéro de la fonction: 4070
Carrosserie - Numéro de la fonction: 4006
Chauffage - Numéro de la fonction: 4052
Coiffure - Numéro de la fonction: 4008
Construction - Numéro de la fonction: 4025
Dentelle - Numéro de la fonction: 4074
Dessin assisté par ordinateur - Numéro de la fonction: 4061
Diététique - Numéro de la fonction: 4029
Dinanderie - Numéro de la fonction: 4009
Droit - Numéro de la fonction: 4044
Ebénisterie - Numéro de la fonction: 4067
Economie domestique - Numéro de la fonction: 4084
Electricité - Numéro de la fonction: 4010
Ensemblier décorateur - Numéro de la fonction: 4042
Français/Communication - Numéro de la fonction: 4080
Horlogerie/Fine mécanique - Numéro de la fonction: 4037
Horticulture - Numéro de la fonction: 4012
Hôtellerie-cuisine-salle - Numéro de la fonction: 4013
Imprimerie - Numéro de la fonction: 4033
Infographie - Numéro de la fonction: 4071
Informatique - Numéro de la fonction: 4030
Langue allemande - Numéro de la fonction: 4049
Langue anglaise - Numéro de la fonction: 4050
Langue espagnole - Numéro de la fonction: 4053
Langue italienne - Numéro de la fonction: 4054
Langue néerlandaise - Numéro de la fonction: 4051
Maréchalerie - Numéro de la fonction: 4038
Mathématiques - Numéro de la fonction: 4081
Mécanique - Numéro de la fonction: 4017
Mécanique automobile - Numéro de la fonction: 4018
Menuiserie - Numéro de la fonction: 4005
Peinture en bâtiment/Couvreur murs et sol - Numéro de la fonction: 4028
Petits moteurs - Numéro de la fonction: 4002
Photographie - Numéro de la fonction: 4020
Plomberie-zinguerie/Installations sanitaires - Numéro de la fonction: 4021
Reliure - Numéro de la fonction: 4063
Sciences - Numéro de la fonction: 4083
Sciences commerciales/Sciences économiques - Numéro de la fonction: 4022
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 4082
Soudage/Constructions métalliques - Numéro de la fonction: 4023
Tapissier/Garnisseur - Numéro de la fonction: 4043
Vente/Etalage - Numéro de la fonction: 4032

Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 5001 à 5099)

Agriculture - Numéro de la fonction: 5001
Agro-alimentaire - Numéro de la fonction: 5055
Antiquité/Brocante - Numéro de la fonction: 5073
Art floral - Numéro de la fonction: 5038
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 5003
Arts graphiques - Numéro de la fonction: 5082

Assurances - Numéro de la fonction: 5067
Automation - Numéro de la fonction: 5065
Bijouterie - Numéro de la fonction: 5054
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 5004
Biologie - Numéro de la fonction: 5099
Boucherie/Charcuterie - Numéro de la fonction: 5044
Boulangerie/Pâtisserie - Numéro de la fonction: 5006
Bureautique - Numéro de la fonction: 5049
Carrelage - Numéro de la fonction: 5079
Carrosserie - Numéro de la fonction: 5007
Chauffage - Numéro de la fonction: 5008
Chimie - Numéro de la fonction: 5036
Coiffure - Numéro de la fonction: 5009
Conducteur poids lourds - Numéro de la fonction: 5068
Construction - Numéro de la fonction: 5010
Dentisterie - Numéro de la fonction: 5011
Dessin assisté par ordinateur - Numéro de la fonction: 5066
Diététique - Numéro de la fonction: 5012
Dinanderie - Numéro de la fonction: 5015
Droit - Numéro de la fonction: 5013
Ebenisterie - Numéro de la fonction: 5075
Economie ménagère - Numéro de la fonction: 5087
Electricité - Numéro de la fonction: 5014
Electricité automobile - Numéro de la fonction: 5074
Electronique - Numéro de la fonction: 5016
Energie/Environnement - Numéro de la fonction: 5097
Ensemblier décorateur - Numéro de la fonction: 5078
Esthétique animale - Numéro de la fonction: 5093
Français/Communication - Numéro de la fonction: 5090
Horlogerie/Fine mécanique - Numéro de la fonction: 5056
Horticulture - Numéro de la fonction: 5017
Hôtellerie-cuisine-salle - Numéro de la fonction: 5018
Imprimerie - Numéro de la fonction: 5051
Industrie du froid - Numéro de la fonction: 5033
Industrie plastique - Numéro de la fonction: 5002
Infographie - Numéro de la fonction: 5084
Informatique - Numéro de la fonction: 5046
Langue allemande - Numéro de la fonction: 5021
Langue anglaise - Numéro de la fonction: 5022
Langue espagnole - Numéro de la fonction: 5023
Langue italienne - Numéro de la fonction: 5024
Langue néerlandaise - Numéro de la fonction: 5025
Langue russe - Numéro de la fonction: 5026
Maréchalerie - Numéro de la fonction: 5058
Mathématiques - Numéro de la fonction: 5092
Mécanique - Numéro de la fonction: 5028
Mécanique agricole-horticole - Numéro de la fonction: 5076
Mécanique automobile - Numéro de la fonction: 5029
Menuiserie - Numéro de la fonction: 5005
Nursing/Soins infirmiers - Numéro de la fonction: 5031

Œnologie - Numéro de la fonction: 5061
Pédagogie - Numéro de la fonction: 5091
Pédicurie - Numéro de la fonction: 5035
Peinture en bâtiment/Couvreur mur et sol - Numéro de la fonction: 5043
Petits moteurs - Numéro de la fonction: 5072
Pharmacie - Numéro de la fonction: 5032
Philosophie - Numéro de la fonction: 5064
Photographie - Numéro de la fonction: 5053
Physique - Numéro de la fonction: 5094
Plomberie-zinguerie/Installations sanitaires - Numéro de la fonction: 5034
Psychologie - Numéro de la fonction: 5089
Reliure - Numéro de la fonction: 5063
Sciences - Numéro de la fonction: 5095
Sciences commerciales/Sciences économiques - Numéro de la fonction: 5085
Sciences naturelles - Numéro de la fonction: 5096
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 5086
Sécurité & Hygiène - Numéro de la fonction: 5088
Service social - Numéro de la fonction: 5042
Soudage/Constructions métalliques - Numéro de la fonction: 5039
Sylviculture - Numéro de la fonction: 5048
Tapissier/Garnisseur - Numéro de la fonction: 5083
Technique du secrétariat - Numéro de la fonction: 5040
Typographie - Numéro de la fonction: 5041
Vente/Etalage - Numéro de la fonction: 5050
Vidéographie - Numéro de la fonction: 5052

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2401 à 2499)

Agriculture - Numéro de la fonction: 2401
Architecture - Numéro de la fonction: 2413
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 2404
Assurance - Numéro de la fonction: 2472
Automation-robotique - Numéro de la fonction: 2487
Bibliothéconomie - Numéro de la fonction: 2406
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 2407
Biologie - Numéro de la fonction: 2483
Chauffage - Numéro de la fonction: 2409
Chimie - Numéro de la fonction: 2443
Construction - Numéro de la fonction: 2452
Dentisterie - Numéro de la fonction: 2411
Dessin assisté par ordinateur - Numéro de la fonction: 2419
Diététique - Numéro de la fonction: 2415
Droit - Numéro de la fonction: 2416
Electricité - Numéro de la fonction: 2418
Electronique - Numéro de la fonction: 2420
Energie/Environnement - Numéro de la fonction: 2461
Ergothérapie - Numéro de la fonction: 2457
Français/Communication - Numéro de la fonction: 2480
Horticulture - Numéro de la fonction: 2422
Hôtellerie-cuisine-salle - Numéro de la fonction: 2423
Industrie agro-alimentaire - Numéro de la fonction: 2459

Industrie du froid - Numéro de la fonction: 2426
Infographie - Numéro de la fonction: 2403
Informatique - Numéro de la fonction: 2425
Kinésithérapie - Numéro de la fonction: 2427
Langue allemande - Numéro de la fonction: 2428
Langue anglaise - Numéro de la fonction: 2429
Langue espagnole - Numéro de la fonction: 2430
Langue italienne - Numéro de la fonction: 2431
Langue néerlandaise - Numéro de la fonction: 2432
Langue russe - Numéro de la fonction: 2433
Langues germaniques - Numéro de la fonction: 2490
Logopédie - Numéro de la fonction: 2434
Mathématiques - Numéro de la fonction: 2481
Mécanique - Numéro de la fonction: 2435
Médecine vétérinaire - Numéro de la fonction: 2462
Nursing/Soins infirmiers - Numéro de la fonction: 2438
Optométrie - Numéro de la fonction: 2473
Pédagogie - Numéro de la fonction: 2491
Pharmacie - Numéro de la fonction: 2439
Photographie - Numéro de la fonction: 2440
Physique - Numéro de la fonction: 2482
Psychologie - Numéro de la fonction: 2484
Sciences commerciales/Sciences économiques - Numéro de la fonction: 2485
Sciences du travail - Numéro de la fonction: 2445
Sciences familiales et sexologiques - Numéro de la fonction: 2417
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 2486
Topographie - Numéro de la fonction: 2488
Tourisme - Numéro de la fonction: 2463
Vente - Numéro de la fonction: 2469

Professeur de pratique professionnelle

Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 4501 à 4599)

Agriculture - Numéro de la fonction: 4501
Ajustage/Machines outils - Numéro de la fonction: 4518
Antiquité/Brocante - Numéro de la fonction: 4566
Art floral - Numéro de la fonction: 4511
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 4503
Arts graphiques - Numéro de la fonction: 4572
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 4504
Boucherie/Charcuterie - Numéro de la fonction: 4527
Boulangerie/Pâtisserie - Numéro de la fonction: 4526
Carrelage - Numéro de la fonction: 4570
Carrosserie - Numéro de la fonction: 4506
Chauffage - Numéro de la fonction: 4552
Coiffure - Numéro de la fonction: 4508
Construction - Numéro de la fonction: 4525
Dentelle - Numéro de la fonction: 4574
Diététique - Numéro de la fonction: 4529

Dinanderie - Numéro de la fonction: 4509
Ebénisterie - Numéro de la fonction: 4567
Economie domestique - Numéro de la fonction: 4584
Electricité - Numéro de la fonction: 4510
Ferronnerie - Numéro de la fonction: 4575
Horlogerie - Numéro de la fonction: 4537
Horticulture - Numéro de la fonction: 4512
Hôtellerie/Cuisine-salle - Numéro de la fonction: 4531
Imprimerie - Numéro de la fonction: 4533
Infographie - Numéro de la fonction: 4571
Maréchalerie - Numéro de la fonction: 4538
Mécanique automobile - Numéro de la fonction: 4517
Menuiserie - Numéro de la fonction: 4505
Peinture en bâtiment/Couvreur mur et sol - Numéro de la fonction: 4528
Petits moteurs - Numéro de la fonction: 4502
Photographie - Numéro de la fonction: 4520
Plafonnage - Numéro de la fonction: 4562
Plomberie-zinguerie/Installations sanitaires - Numéro de la fonction: 4521
Reliure - Numéro de la fonction: 4573
Soudage/Constructions métalliques - Numéro de la fonction: 4523
Tapissier/Garnisseur - Numéro de la fonction: 4543
Technique du secrétariat - Numéro de la fonction: 4524
Vente/Etalage - Numéro de la fonction: 4532

Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 5501 à 5599)

Agriculture - Numéro de la fonction: 5501
Ajustage/Machines outils - Numéro de la fonction: 5522
Antiquité/Brocante - Numéro de la fonction: 5573
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 5503
Arts graphiques - Numéro de la fonction: 5582
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 5504
Boucherie/Charcuterie - Numéro de la fonction: 5533
Boulangerie/Pâtisserie - Numéro de la fonction: 5506
Bureautique - Numéro de la fonction: 5548
Carrelage - Numéro de la fonction: 5579
Carrosserie - Numéro de la fonction: 5507
Chauffage - Numéro de la fonction: 5508
Coiffure - Numéro de la fonction: 5509
Construction - Numéro de la fonction: 5510
Diététique - Numéro de la fonction: 5512
Dinanderie - Numéro de la fonction: 5515
Ebenisterie - Numéro de la fonction: 5575
Economie ménagère - Numéro de la fonction: 5587
Electricité - Numéro de la fonction: 5514
Electricité automobile - Numéro de la fonction: 5556
Energie/Environnement - Numéro de la fonction: 5597
Ensemblier décorateur - Numéro de la fonction: 5578
Esthétique animale - Numéro de la fonction: 5593
Horticulture - Numéro de la fonction: 5517
Hôtellerie-cuisine-salle - Numéro de la fonction: 5518

Imprimerie - Numéro de la fonction: 5541
Industrie plastique - Numéro de la fonction: 5502
Infographie - Numéro de la fonction: 5584
Maréchalerie - Numéro de la fonction: 5558
Mécanique agricole-horticole - Numéro de la fonction: 5557
Mécanique automobile - Numéro de la fonction: 5523
Menuiserie - Numéro de la fonction: 5505
Nursing/Soins infirmiers - Numéro de la fonction: 5534
Œnologie - Numéro de la fonction: 5561
Pédicurie - Numéro de la fonction: 5542
Peinture en bâtiment/Couvreur mur et sol - Numéro de la fonction: 5532
Petits moteurs - Numéro de la fonction: 5572
Pharmacie - Numéro de la fonction: 5524
Photographie - Numéro de la fonction: 5528
Plomberie-zinguerie/Installations sanitaires - Numéro de la fonction: 5526
Reliure - Numéro de la fonction: 5583
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 5586
Soudage/Constructions métalliques - Numéro de la fonction: 5529
Sylviculture - Numéro de la fonction: 5537
Tapissier/Garnisseur - Numéro de la fonction: 5581
Vente/Etalage/Publicité - Numéro de la fonction: 5577

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2501 à 2599)

Agriculture - Numéro de la fonction: 2501
Architecture - Numéro de la fonction: 2513
Arts appliqués - Numéro de la fonction: 2504
Assurance - Numéro de la fonction: 2572
Automation-robotique - Numéro de la fonction: 2587
Bibliothéconomie - Numéro de la fonction: 2506
Bio-esthétique - Numéro de la fonction: 2507
Chauffage - Numéro de la fonction: 2509
Chimie - Numéro de la fonction: 2543
Construction - Numéro de la fonction: 2552
Dentisterie - Numéro de la fonction: 2511
Diététique - Numéro de la fonction: 2515
Droit - Numéro de la fonction: 2516
Electricité - Numéro de la fonction: 2518
Electronique - Numéro de la fonction: 2520
Energie/Environnement - Numéro de la fonction: 2561
Ergothérapie - Numéro de la fonction: 2557
Horticulture - Numéro de la fonction: 2522
Hôtellerie-cuisine-salle - Numéro de la fonction: 2523
Industrie agro-alimentaire - Numéro de la fonction: 2559
Industrie du froid - Numéro de la fonction: 2526
Infographie - Numéro de la fonction: 2503
Informatique - Numéro de la fonction: 2525
Kinésithérapie - Numéro de la fonction: 2527
Logopédie - Numéro de la fonction: 2534
Mécanique - Numéro de la fonction: 2535
Médecine vétérinaire - Numéro de la fonction: 2562

Nursing/Soins infirmiers - Numéro de la fonction: 2538
Optométrie - Numéro de la fonction: 2573
Pharmacie - Numéro de la fonction: 2539
Photographie - Numéro de la fonction: 2540
Sciences économiques/Sciences commerciales - Numéro de la fonction: 2546
Sciences sociales - Numéro de la fonction: 2586
Topographie - Numéro de la fonction: 2588
Tourisme - Numéro de la fonction: 2563
Vente - Numéro de la fonction: 2569

Professeur de cours techniques et de pratique professionnelle

Dans l'enseignement secondaire inférieur (fonctions numéro 1152 et 1153)

Coupe-couture - Numéro de la fonction: 1152
Economie domestique/Economie ménagère - Numéro de la fonction: 1153

Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonctions numéro 1751 à 1752)

Coupe-couture - Numéro de la fonction: 1751
Economie domestique/Economie ménagère - Numéro de la fonction: 1752

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonctions numéro 2601 à 2602)

Coupe-couture - Numéro de la fonction: 2601
Economie domestique/Economie ménagère - Numéro de la fonction: 2602

Professeur de psychologie – pédagogie – méthodologie

Dans l'enseignement secondaire supérieur (fonction numéro 1851)

Psychologie - Pédagogie - Méthodologie - Numéro de la fonction: 1851

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonction numéro 2101)

Psychologie - Pédagogie - Méthodologie - Numéro de la fonction: 2101

Professeur de philosophie

Dans l'enseignement supérieur de type court (fonction numéro 2251)

Philosophie - Numéro de la fonction: 2251

Dans l'enseignement supérieur de type long (uniquement à l'Institut de Promotion sociale d'UCCLE)

CHARGE DE COURS

Chimie - Numéro de la fonction: 8009
Electronique - Numéro de la fonction: 8020
Informatique - Numéro de la fonction: 8025
Mécanique - Numéro de la fonction: 8035
Sciences commerciales/Sciences économiques - Numéro de la fonction: 8007

PROFESSEUR

Chimie - Numéro de la fonction: 8243
Electronique - Numéro de la fonction: 8220
Informatique - Numéro de la fonction: 8225
Mécanique - Numéro de la fonction: 8235
Sciences commerciales/Sciences économiques - Numéro de la fonction: 8207

Personnel auxiliaire d'éducation

Surveillant-éducateur (fonction numéro 2951)

Surveillant-éducateur - Numéro de la fonction: 2951